

# LES AGENT-E-S DES MÉDIATHÈQUES EN LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DU DIMANCHE

Manifestons à l'occasion de la journée internationale  
des luttes pour les droits des femmes

**Samedi 6 mars à 14h devant la mairie de Saint Denis**

Avec le collectif féministe des dionysiennes

**Lundi 8 mars à 13h à Port Royal (Paris)**

Pour la manifestation unitaire

**Travailler le dimanche : une mesure contre toutes les travailleuses et tous les travailleurs !**

Après la suppression d'un certain nombre de congés des salarié.e.s de Plaine Commune, les nouveaux élu.e.s veulent imposer le travail du dimanche dans les médiathèques dès septembre prochain. Sans aucune concertation avec les salarié.e.s et sans prendre en compte les conséquences sur leur vie privée et professionnelle, Plaine Commune impose une décision et un calendrier irréalistes (vote en juin pour une mise en place dès septembre 2021).

**Ouvrir les médiathèques le dimanche pénalise les salarié.e-s dans une profession majoritairement féminine !**

Les femmes, en moyenne, gagnent près de 20% de moins que les hommes dans le milieu professionnel. Et dans la vie privée, elles réalisent 73% des tâches domestiques (chiffres de l'OCDE)  
Donc elles travaillent plus, beaucoup plus, mais gagnent moins !

Avec le travail prévu le dimanche, les agent.e-s des médiathèques s'inquiètent et certain.e-s projettent même de quitter un métier qui leur plaît. Les femmes sont condamnées avec cette mesure à sacrifier leur vie professionnelle au profit de leur vie familiale !

En effet, les amplitudes horaires des médiathèques sont déjà bien complexes à concilier avec une vie familiale et privée : travail un samedi sur deux, fin de journée à 20h deux fois par semaine (hors couvre-feu).

Trouver un mode de garde le dimanche est un parcours de la combattante et du combattant ! Même les montants les plus optimistes d'une prime éventuelle, qui n'est pas du tout assurée, ne couvriraient pas l'emploi d'une garde avec majoration le dimanche. Nous travaillerons un jour de plus pour perdre de l'argent ! Les questions des gardes d'enfants dans les couples séparés, du partage des tâches à la maison entre les conjoints inquiètent les collègues.



## Travailler le dimanche

### une mesure contre l'égalité du droit à la culture et contre la mixité des publics !

L'Etat et les élu·e·s veulent ouvrir le dimanche pour permettre un plus large accès à la culture à nos différents publics. Sans doute une méconnaissance de notre travail au quotidien auprès de publics diversifiés.

Quand les portes sont fermées au public, nous accueillons de nombreux groupes, par exemple les assistantes maternelles avec leurs tout petits, les élèves de la maternelle au lycée, les personnes en apprentissage du français etc.

A travers un travail de médiation culturelle, nous donnons aux enfants et aux adultes l'envie de lire et de fréquenter les médiathèques.

Ces actions sont largement menacées par l'ouverture du dimanche en perspective !

Nous sommes inquiet·e·s par :

- **l'absence de création de postes**
- **la mise à l'écart des habitant.e.s des quartiers en mettant en avant les médiathèques de centre-ville**
- **l'impact négatif certains sur les accueils des publics.** Avec nos effectifs actuels, nous ne parvenons déjà pas à satisfaire l'ensemble des demandes.

Par ailleurs, la volonté d'offrir davantage aux étudiant.e.s nous étonne d'autant plus que ni l'espace d'accueil ni les documents proposés actuellement dans les médiathèques ne répondent à leurs besoins et que les bibliothèques universitaires n'ont de leur côté fait le choix de ne pas ouvrir le dimanche.

## Travailler le dimanche : une mesure contre la vie privée et la vie sociale !

Quand pourrons nous voir nos ami·e·s ? Partager un temps commun avec notre famille ? Partager des moments avec nos enfants ? Vaquer à des activités de loisirs ?

Nous avons bien vu les dégâts du manque de lien social sur le mental avec la COVID et les différents confinements et couvre-feu !

Nous croyons que ce temps est précieux pour nous nourrir de lecture, de culture, en sachant que les agent·e·s des médiathèques ne lisent pas pendant leurs heures de travail et que la médiation auprès du public se fait aussi grâce à ces heures de loisirs personnels consacrées à la culture.

Le réseau des médiathèques de Plaine Commune est soi-disant engagé depuis des années pour l'égalité femmes hommes. Cet engagement est incompatible avec l'impact qu'une ouverture le dimanche. Prôner des principes d'égalité doit aussi passer par des actes, et cela à tous les niveaux : de la médiation culturelle à la mise en place d'une organisation de travail en adéquation avec la vie personnelle des agent.e.s.

**Face aux décisions de Plaine Commune,  
soyons solidaires et menons ensemble la lutte  
contre cette régression sociale que constitue le travail du dimanche !**